

# UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

---

## INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

# UBAM

---

Luxembourg, 9 janvier 2023

Chers Actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A, avec l'approbation du Conseil d'administration d'UBAM, une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois soumise à la Partie 1 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif en tant qu'OPCVM, vous informe de la décision suivante relative à plusieurs Compartiments d'UBAM (ci-après les « Compartiments »)

-----

### **LES MODIFICATIONS AU NIVEAU DES COMPARTIMENTS**

#### **1. UBAM - CORPORATE GREEN BOND**

##### **Le premier paragraphe de la Politique d'investissement :**

*« Compartiment activement géré libellé en EUR et qui investit ses actifs nets principalement dans des obligations vertes mondiales qui contribuent à la durabilité environnementale. Il peut également investir dans des obligations sociales ou durables qui contribuent à la durabilité sociale et/ou environnementale, émises par des sociétés mondiales, principalement des émetteurs de moyenne et grande capitalisation, et dont l'échéance moyenne prévue est comprise entre 1 et 10 ans. »*

##### **est supprimé et remplacé par ce qui suit :**

*« Compartiment activement géré libellé en EUR qui investit au moins 85 % de ses actifs nets dans des obligations vertes mondiales qui contribuent à la durabilité environnementale ou dans des obligations durables qui contribuent aux objectifs environnementaux, émises par des sociétés mondiales, principalement des émetteurs de moyenne et grande capitalisation, et dont l'échéance moyenne prévue est comprise entre 1 et 10 ans. »*

Par conséquent, toutes les références aux obligations sociales ont été supprimées.

##### **Le paragraphe suivant a été ajouté :**

*« Un minimum de 50 % de l'allocation du Compartiment à des obligations sera investi dans des émetteurs réputés maintenir des caractéristiques durables telles que mesurées par MSCI ESG Research. Les caractéristiques durables sont définies comme une notation ESG supérieure ou égale à BBB pour les émetteurs des marchés développés et égale ou supérieure à BB pour les émetteurs des marchés émergents. En l'absence de notation MSCI, une notation interne peut être attribuée par le Gestionnaire d'investissement. »*

#### **2. UBAM - EM RESPONSIBLE SOVEREIGN BOND**

##### **Le paragraphe suivant concernant les émetteurs privés et quasi souverains a été supprimé :**

*« Les obligations durables, sociales, vertes et ODD sont exemptées de certaines de ces exclusions et peuvent être achetées même si la notation de l'émetteur est B ou CCC, s'il porte un drapeau rouge ou si le pays obtient une note inférieure à 20 dans le système de notation ESG exclusif du Gestionnaire d'investissement. Les*

émetteurs exclus en raison de la politique d'investissement responsable plus large d'UBP ne sont toujours pas autorisés.

Les obligations ODD sont des instruments qui sont associés aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. À ce titre, les bénéficiaires seront utilisés pour financer des projets et des dépenses qui contribuent à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD ont été adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel universel à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030. »

### **3. UBAM - EURO BOND, UBAM - US DOLLAR BOND**

**Le paragraphe suivant :**

« La stratégie d'investissement ESG repose sur trois piliers :

- Exclusion sectorielle selon la politique d'investissement responsable de l'UBP (disponible sur <https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment>).
- Intégration ESG. L'intégration ESG est mise en œuvre pour sélectionner les émetteurs. La sélection de l'émetteur s'effectue à partir de l'analyse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (extra-financiers) et des facteurs financiers.

Ce processus comporte deux entrées clés :

- Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques ESG pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue ESG.
- Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques financiers pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue financier.

Les points de vue ESG et financiers sont combinés pour sélectionner les émetteurs. Au moins 80 % de l'allocation du Compartiment à des obligations est couverte par l'analyse extra-financière.

- Préférence pour les obligations vertes, sociales et durables. La préférence pour les obligations vertes, sociales et durables doit être considérée comme un objectif et est déterminée par les conditions de liquidité et l'analyse de la valeur relative. »

**est supprimé et remplacé par ce qui suit :**

« La stratégie d'investissement ESG du Compartiment repose sur trois piliers :

- Filtrage négatif. Une liste d'exclusion est utilisée selon la politique d'investissement responsable de l'UBP (disponible sur <https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment>)
- Intégration ESG.

L'intégration ESG est mise en œuvre à l'égard des émetteurs souverains par un processus en deux étapes :

- Les sources de données externes fournissent des informations à un modèle interne afin de créer un système de notation quantitative pour chaque émetteur souverain.
- Un contrôle qualitatif est ensuite effectué, au cours duquel des ajustements du score sont possibles.

Les émetteurs souverains considérés comme présentant de graves déficiences ESG, sur la base de cette approche, sont exclus de l'univers d'investissement.

L'intégration ESG est mise en œuvre à l'égard des émetteurs privés par un processus en deux étapes :

- Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques ESG pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue ESG.
- Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques financiers pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue financier.

Les points de vue ESG et financiers sont combinés pour sélectionner les émetteurs. Au moins 80 % de l'allocation du Compartiment à des obligations est couverte par l'analyse extra-financière

- *Préférence pour les obligations vertes, sociales et durables. La préférence pour les obligations vertes, sociales et durables doit être considérée comme un objectif et est déterminée par la disponibilité, les conditions de liquidité et l'analyse de la valeur relative. »*

#### **4. UBAM - EURO CORPORATE IG SOLUTION**

##### **Les paragraphes suivants :**

*« Un minimum de 50 % de l'allocation du Compartiment à des obligations et des instruments du marché monétaire, y compris les dépôts, sera investi dans des émetteurs réputés maintenir des caractéristiques durables telles que mesurées par MSCI ESG Research. Les caractéristiques durables sont définies comme une notation ESG supérieure ou égale à BBB pour les émetteurs des marchés développés et égale ou supérieure à BB pour les émetteurs des marchés émergents. En l'absence de notation MSCI, une notation interne peut être attribuée par le Gestionnaire d'investissement.*

*La stratégie d'investissement ESG repose sur trois piliers :*

- *Exclusion sectorielle selon la politique d'investissement responsable de l'UBP (disponible sur <https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment>).*
- *Intégration ESG. L'intégration ESG est mise en œuvre pour sélectionner les émetteurs. La sélection de l'émetteur s'effectue à partir de l'analyse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (extra-financiers) et des facteurs financiers.*

*Ce processus comporte deux entrées clés :*

- *Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques ESG pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue ESG.*
- *Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques financiers pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue financier.*

*Les points de vue ESG et financiers sont combinés pour sélectionner les émetteurs. Au moins 80 % de l'allocation du compartiment à des obligations est couverte par l'analyse extra-financière.*

- *Préférence pour les obligations vertes, sociales et durables. La préférence pour les obligations vertes, sociales et durables doit être considérée comme un objectif et est déterminée par les conditions de liquidité et l'analyse de la valeur relative. »*

##### **ont été supprimés et remplacés par ce qui suit :**

*« Un minimum de 50 % de l'allocation du Compartiment à des obligations et des instruments du marché monétaire, y compris les dépôts, sera investi dans des émetteurs réputés maintenir des caractéristiques E/S telles que mesurées par MSCI ESG Research ou des fournisseurs de données équivalentes. Les caractéristiques E/S sont définies comme une notation ESG supérieure ou égale à BBB pour les émetteurs des marchés développés et égale ou supérieure à BB pour les émetteurs des marchés émergents. En l'absence de notation MSCI ou d'un fournisseur de données équivalentes, une notation interne peut être attribuée par le Gestionnaire d'investissement.*

*La stratégie d'investissement ESG repose sur trois piliers. Les dispositions ci-dessous s'appliquent uniquement aux obligations. L'exposition aux instruments dérivés du Compartiment visant à s'exposer au marché « Investment Grade » n'entre pas dans le cadre de la stratégie ESG.*

- *Exclusions applicables au Compartiment selon la politique d'investissement responsable de l'UBP (disponible sur <https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment>). En outre, selon la politique du Groupe UBP, les titres soumis à des sanctions de l'UE, de Hong Kong, de l'OFAC, de la Suisse, du Royaume-Uni et de l'ONU sont également exclus du Compartiment, ainsi que les investissements dans les « juridictions à hauts risques » du GAFI, tandis que tout investissement dans les « juridictions sous surveillance accrue » du GAFI est soumis à une diligence raisonnable.*
- *Intégration ESG. L'intégration ESG est mise en œuvre à l'égard des émetteurs souverains par un processus en deux étapes :*
  - *Les sources de données externes fournissent des informations à un modèle interne afin de créer un système de notation quantitative pour chaque émetteur souverain*

- *Un contrôle qualitatif est ensuite effectué, au cours duquel des ajustements du score sont possibles. Les émetteurs souverains considérés comme présentant de graves déficiences ESG, sur la base de cette approche, sont exclus de l'univers d'investissement.*
- *Préférence pour les obligations vertes. Le Compartiment a pour objectif un minimum de 10 % d'allocation à des investissements durables ayant des objectifs environnementaux. Cette allocation se fera par le biais d'obligations vertes. »*

## **5. UBAM - EURO HIGH YIELD SOLUTION, UBAM - GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION EXTENDED DURATION et UBAM - US HIGH YIELD SOLUTION**

### **Les paragraphes suivants :**

*« Un minimum de 50 % de l'allocation du Compartiment à des obligations et des instruments du marché monétaire, y compris les dépôts, sera investi dans des émetteurs réputés maintenir des caractéristiques durables telles que mesurées par MSCI ESG Research. Les caractéristiques durables sont définies comme une notation ESG supérieure ou égale à BBB pour les émetteurs des marchés développés et égale ou supérieure à BB pour les émetteurs des marchés émergents. En l'absence de notation MSCI, une notation interne peut être attribuée par le Gestionnaire d'investissement.*

*La stratégie d'investissement ESG repose sur trois piliers :*

- *Exclusion sectorielle selon la politique d'investissement responsable de l'UBP (disponible sur <https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment>).*
- *Intégration ESG. L'intégration ESG est mise en œuvre pour sélectionner les émetteurs. La sélection de l'émetteur s'effectue à partir de l'analyse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (extra-financiers) et des facteurs financiers.*

*Ce processus comporte deux entrées clés :*

- *Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques ESG pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue ESG.*
- *Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques financiers pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue financier.*

*Les points de vue ESG et financiers sont combinés pour sélectionner les émetteurs. Au moins 80 % de l'allocation du Compartiment à des obligations est couverte par l'analyse extra-financière.*

- *Préférence pour les obligations vertes, sociales et durables. La préférence pour les obligations vertes, sociales et durables doit être considérée comme un objectif et est déterminée par les conditions de liquidité et l'analyse de la valeur relative. »*

### **ont été supprimés et remplacés par :**

*« Un minimum de 50 % de l'allocation du Compartiment à des obligations souveraines sera investi dans des émetteurs réputés maintenir des caractéristiques E/S telles que mesurées par MSCI ESG Research ou des fournisseurs de données équivalentes. Les caractéristiques E/S sont définies comme une notation ESG supérieure ou égale à BBB pour les émetteurs des marchés développés et égale ou supérieure à BB pour les émetteurs des marchés émergents. En l'absence de notation MSCI ou des fournisseurs de données équivalentes, une notation interne peut être attribuée par le Gestionnaire d'investissement. L'exposition aux instruments dérivés du Compartiment visant à s'exposer au marché « High Yield » n'entre pas dans le cadre de ces exigences.*

*La stratégie d'investissement ESG repose sur trois piliers qui constituent des éléments contraignants de la stratégie d'investissement en ce qui concerne la promotion des caractéristiques E/S. Les éléments ci-dessous s'appliquent aux obligations souveraines. L'exposition aux instruments dérivés du Compartiment visant à s'exposer au marché « High Yield » n'entre pas dans le cadre de la stratégie ESG.*

- *Exclusions applicables au Compartiment selon la politique d'investissement responsable de l'UBP (disponible sur <https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment>). En outre, selon la politique du Groupe UBP, les titres soumis à des sanctions de l'UE, de Hong Kong, de l'OFAC, de la Suisse, du Royaume-Uni et de l'ONU sont également exclus du Compartiment, ainsi que les investissements dans les « juridictions à hauts risques » du GAFI, tandis que tout investissement dans les « juridictions sous surveillance accrue » du GAFI est soumis à une diligence raisonnable.*

- *Intégration ESG. L'intégration ESG est mise en œuvre à l'égard des émetteurs souverains par un processus en deux étapes :*
    - *Les sources de données externes fournissent des informations à un modèle interne afin de créer un système de notation quantitative pour chaque émetteur souverain.*
    - *Un contrôle qualitatif est ensuite effectué, au cours duquel des ajustements du score sont possibles.*
- Les émetteurs souverains considérés comme présentant de graves déficiences ESG, sur la base de cette approche, sont exclus de l'univers d'investissement. Les points de vue ESG et financiers sont combinés pour sélectionner les émetteurs. Au moins 80 % de l'allocation du Compartiment à des obligations est couverte par l'analyse extra-financière.*
- *Préférence pour les obligations vertes. La préférence pour les obligations vertes doit être considérée comme un objectif et est déterminée par la disponibilité, les conditions de liquidité et l'analyse de la valeur relative. »*

## **6. UBAM - GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION**

### **Les paragraphes suivants :**

*« Un minimum de 50 % de l'allocation du Compartiment à des obligations et des instruments du marché monétaire, y compris les dépôts, sera investi dans des émetteurs réputés maintenir des caractéristiques durables telles que mesurées par MSCI ESG Research. Les caractéristiques durables sont définies comme une notation ESG supérieure ou égale à BBB pour les émetteurs des marchés développés et égale ou supérieure à BB pour les émetteurs des marchés émergents. En l'absence de notation MSCI, une notation interne peut être attribuée par le Gestionnaire d'investissement.*

*La stratégie d'investissement ESG repose sur trois piliers :*

- *Exclusion sectorielle selon la politique d'investissement responsable de l'UBP (disponible sur <https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment>).*
- *Intégration ESG. L'intégration ESG est mise en œuvre pour sélectionner les émetteurs. La sélection de l'émetteur s'effectue à partir de l'analyse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (extra-financiers) et des facteurs financiers.*

*Ce processus comporte deux entrées clés :*

- *Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques ESG pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue ESG.*
- *Évaluation indépendante et prospective des opportunités et risques financiers pour un émetteur s'appuyant sur des recherches internes et externes. Cette analyse génère un point de vue financier.*

*Les points de vue ESG et financiers sont combinés pour sélectionner les émetteurs. Au moins 80 % de l'allocation du Compartiment à des obligations est couverte par l'analyse extra-financière.*

- *Préférence pour les obligations vertes, sociales et durables. La préférence pour les obligations vertes, sociales et durables doit être considérée comme un objectif et est déterminée par les conditions de liquidité et l'analyse de la valeur relative. »*

### **ont été supprimés et remplacés par :**

*« Un minimum de 50 % de l'allocation du Compartiment à des obligations souveraines sera investi dans des émetteurs réputés maintenir des caractéristiques E/S telles que mesurées par MSCI ESG Research ou des fournisseurs de données équivalentes. Les caractéristiques E/S sont définies comme une notation ESG supérieure ou égale à BBB pour les émetteurs des marchés développés et égale ou supérieure à BB pour les émetteurs des marchés émergents. En l'absence de notation MSCI ou des fournisseurs de données équivalentes, une notation interne peut être attribuée par le Gestionnaire d'investissement. L'exposition aux instruments dérivés du Compartiment visant à s'exposer au marché « High Yield » n'entre pas dans le cadre de ces exigences.*

*La stratégie d'investissement ESG repose sur trois piliers qui constituent des éléments contraignants de la stratégie d'investissement en ce qui concerne la promotion des caractéristiques E/S. Les éléments ci-dessous s'appliquent aux obligations souveraines. L'exposition aux instruments dérivés du Compartiment visant à s'exposer au marché « High Yield » n'entre pas dans le cadre de la stratégie ESG.*



- Exclusions applicables au Compartiment selon la politique d'investissement responsable de l'UBP (disponible sur <https://www.ubp.com/en/investment-expertise/responsible-investment>). En outre, selon la politique du Groupe UBP, les titres soumis à des sanctions de l'UE, de Hong Kong, de l'OFAC, de la Suisse, du Royaume-Uni et de l'ONU sont également exclus du Compartiment, ainsi que les investissements dans les « juridictions à hauts risques » du GAFI, tandis que tout investissement dans les « juridictions sous surveillance accrue » du GAFI est soumis à une diligence raisonnable.
- Intégration ESG. L'intégration ESG est mise en œuvre à l'égard des émetteurs souverains par un processus en deux étapes :
  - Les sources de données externes fournissent des informations à un modèle interne afin de créer un système de notation quantitative pour chaque émetteur souverain.
  - Un contrôle qualitatif est ensuite effectué, au cours duquel des ajustements du score sont possibles.

Les émetteurs souverains considérés comme présentant de graves déficiences ESG, sur la base de cette approche, sont exclus de l'univers d'investissement. Les points de vue ESG et financiers sont combinés pour sélectionner les émetteurs. Au moins 80 % de l'allocation du Compartiment à des obligations est couverte par l'analyse extra-financière.
- Préférence pour les obligations vertes. La préférence pour les obligations vertes doit être considérée comme un objectif et est déterminée par la disponibilité, les conditions de liquidité et l'analyse de la valeur relative. L'univers d'investissement des obligations vertes visé par le Compartiment est actuellement limité. Le Compartiment a l'intention de porter son allocation aux obligations vertes à 10 %, dans la mesure du possible, si la profondeur du marché augmente au fil du temps. »

## 7. UBAM - EUROPEAN CONVERTIBLE BOND, UBAM - GLOBAL CONVERTIBLE BOND

Les précisions suivantes sont ajoutées par rapport à la stratégie d'investissement ESG (en **gras** ci-dessous) :

« La qualité ESG globale du portefeuille est mesurée par rapport à celle de Refinitiv Europe Hedged Convertible Bond (EUR) afin de s'assurer que le Compartiment **tend vers** un profil de qualité ESG supérieur et une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice du marché des obligations convertibles européennes. **Le profil de qualité ESG du fonds est mesuré par le score ESG moyen pondéré ajusté au secteur des sociétés dans lesquelles le portefeuille est investi. L'empreinte carbone est mesurée par la moyenne pondérée de l'intensité carbone du fonds.** »

## 8. UBAM - 30 GLOBAL LEADERS EQUITY,

Les critères d'exclusion ESG et les objectifs du Compartiment sont reformulés comme suit à des fins de clarification, sans qu'aucun changement matériel ne soit appliqué à sa politique d'investissement :

« Le Compartiment applique un taux de réduction minimum de 20 %, à tout moment, sur son univers d'investissement résultant de l'application des critères d'exclusion ESG. Ce taux de réduction est calculé sur la base du nombre d'émetteurs couverts par MSCI ESG Research. Le Compartiment vise également à obtenir une meilleure performance que son indice de référence, le MSCI AC World Net Return, sur deux indicateurs ESG. Tout d'abord en favorisant une empreinte carbone plus faible, en accordant une attention particulière aux activités des émetteurs, aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et à la stratégie climatique des émetteurs afin de maintenir l'intensité carbone moyenne pondérée du Compartiment au-dessous de celle de son indice de référence. Deuxièmement, en promouvant une meilleure durabilité des sociétés que son indice de référence, en excluant les sociétés qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), sur la base du statut MSCI ESG Research et Sustainalytics. L'indice de référence est une référence standard représentant l'univers du Compartiment, mais il n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Compartiment. »

## 9. UBAM - BELL GLOBAL SMID CAP EQUITY

L'émission et le rachat d'actions pour ce Compartiment seront modifiés comme suit (en **gras** ci-dessous) :

Avis de souscription/rachat	Heure limite	Date de VNI	Jour d'Évaluation	Règlement de souscription (max.)
J-3 jours ouvrables bancaires entiers à Luxembourg	13h00 (heure du Luxembourg)	J-1 Jour ouvrable	Chaque jour ouvrable bancaire entier à Luxembourg	<b>J+1 (précédemment J+2)</b> Jours ouvrables <b>J+2 Jours ouvrables</b> <b>(Classes d'actions AUD et JPY)</b>

## 10. UBAM - BELL US EQUITY

L'émission et le rachat d'actions pour ce Compartiment seront modifiés comme suit (en **gras** ci-dessous) :

Avis de souscription/rachat	Heure limite	Date de VNI	Jour d'Évaluation	Règlement de souscription (max.)
J-2 jours ouvrables bancaires entiers à Luxembourg	13h00 (heure du Luxembourg)	J-1 Jour ouvrable	Chaque jour ouvrable bancaire entier à Luxembourg	<b>J+1 (précédemment J+2)</b> Jours ouvrables

## 11. UBAM - GLOBAL FINTECH EQUITY

**Le paragraphe suivant a été supprimé :**

*Le Gestionnaire d'investissement s'engage à inclure, entre autres, des investissements dans des activités durables telles que définies par le Règlement sur la Taxonomie. Plus particulièrement, par le biais de son analyse ESG, sur la base des données de la société, de l'engagement et, si nécessaire, de l'utilisation de fournisseurs de données externes, le Gestionnaire d'investissement cherchera à sélectionner des investissements à impact limité qui contribuent de manière significative à l'atténuation du réchauffement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique, tout en respectant le principe « Do No Significant Harm (DNSH) » de l'UE. À la date du présent prospectus, les informations nécessaires pour déterminer la proportion exacte des investissements conformes à ce Règlement restent très limitées. Par conséquent, la proportion minimale des investissements alignés sur le Règlement sur la Taxonomie est actuellement fixée à 0 %. Dès que des données supplémentaires seront disponibles, le prospectus sera mis à jour avec la proportion applicable. »*

-----

Les actionnaires d'UBAM qui sont en désaccord avec les changements susmentionnés concernant le(s) Compartiment(s) dans lequel/lesquels ils ont investi pourront demander sans frais le rachat de leurs actions dans ce(s) Compartiment(s).

UBP Asset Management (Europe) S.A.